

## A. La vallée de la Garonne

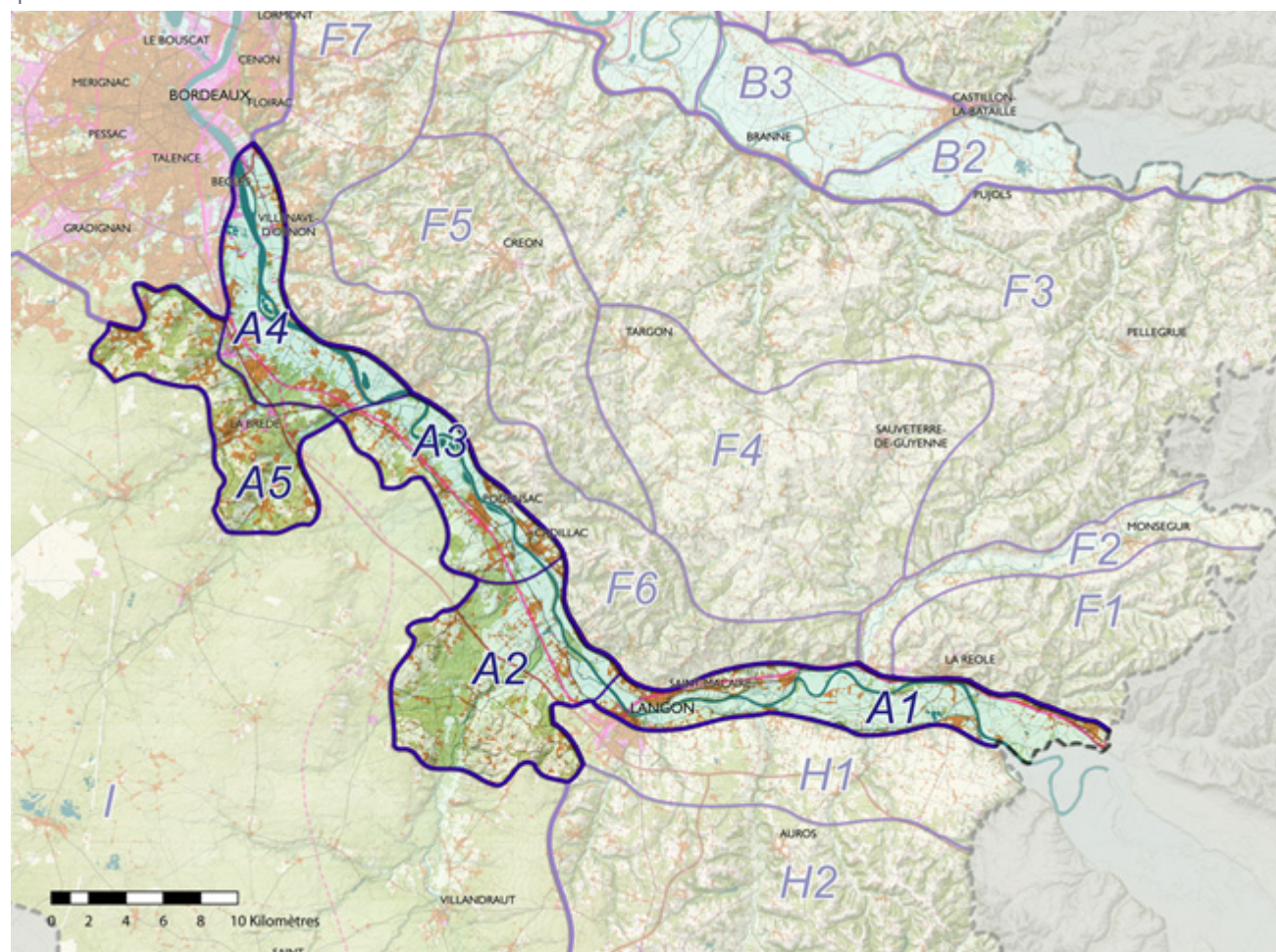


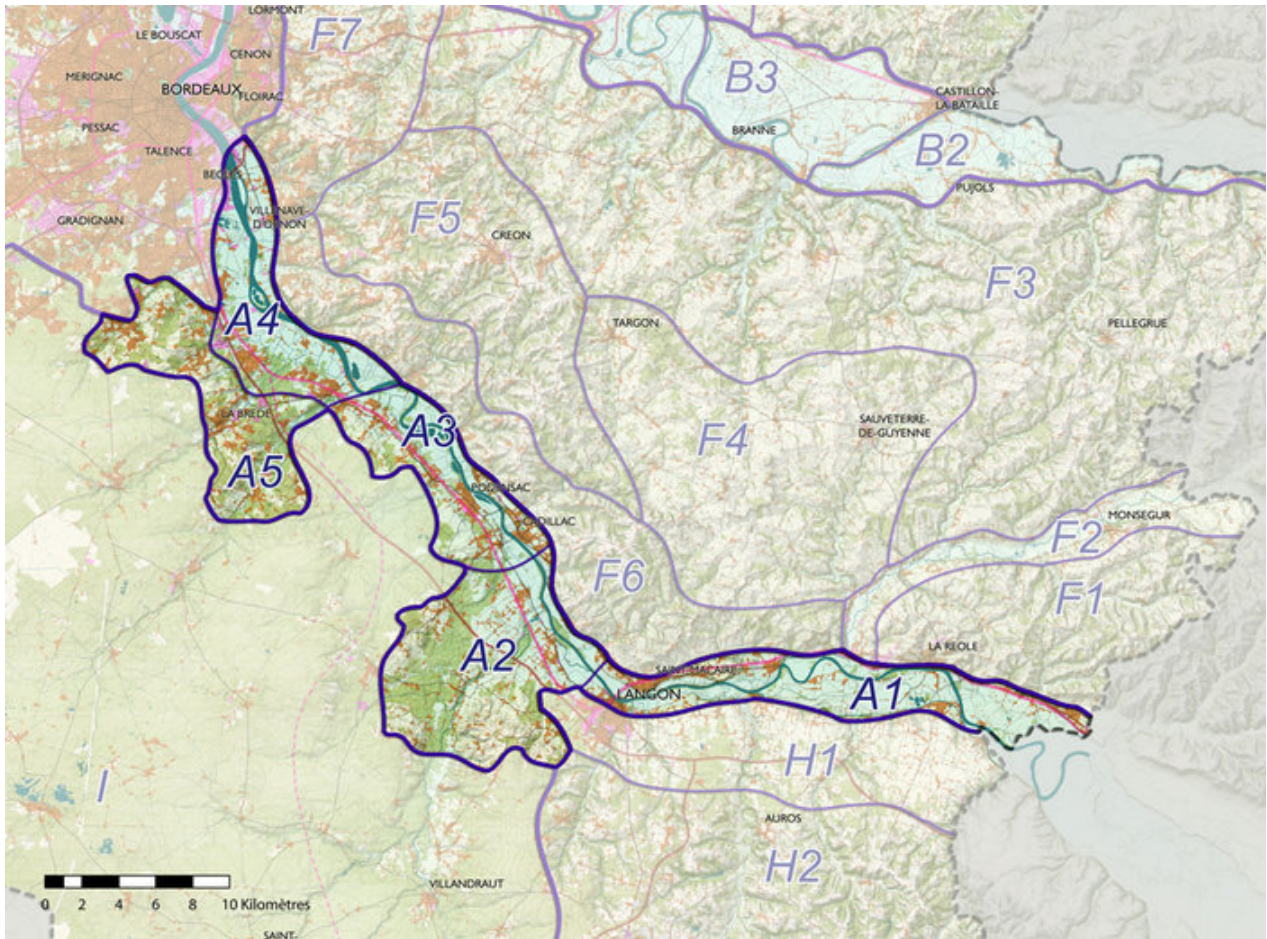
En rive droite de la Garonne s'imposent, hauts et raides, les coteaux de l'Entre-Deux-Mers, tandis qu'au sud, des terrasses alluviales s'élèvent jusqu'aux lisières du massif des landes. Entre ces deux bordures s'étend une plaine de faible ampleur, à travers laquelle le fleuve s'écoule en louvoyant. Dans cette vallée, les vignes, boisements, cultures et prairies forment des paysages variés et équilibrés, encadrés par les villages implantés au pied des coteaux. Quelques affluents génèrent sur la rive gauche des paysages en clairières, aux caractéristiques particulières mais liés physiquement à la vallée, telles les vignes du Sauternais ou les clairières des Graves.

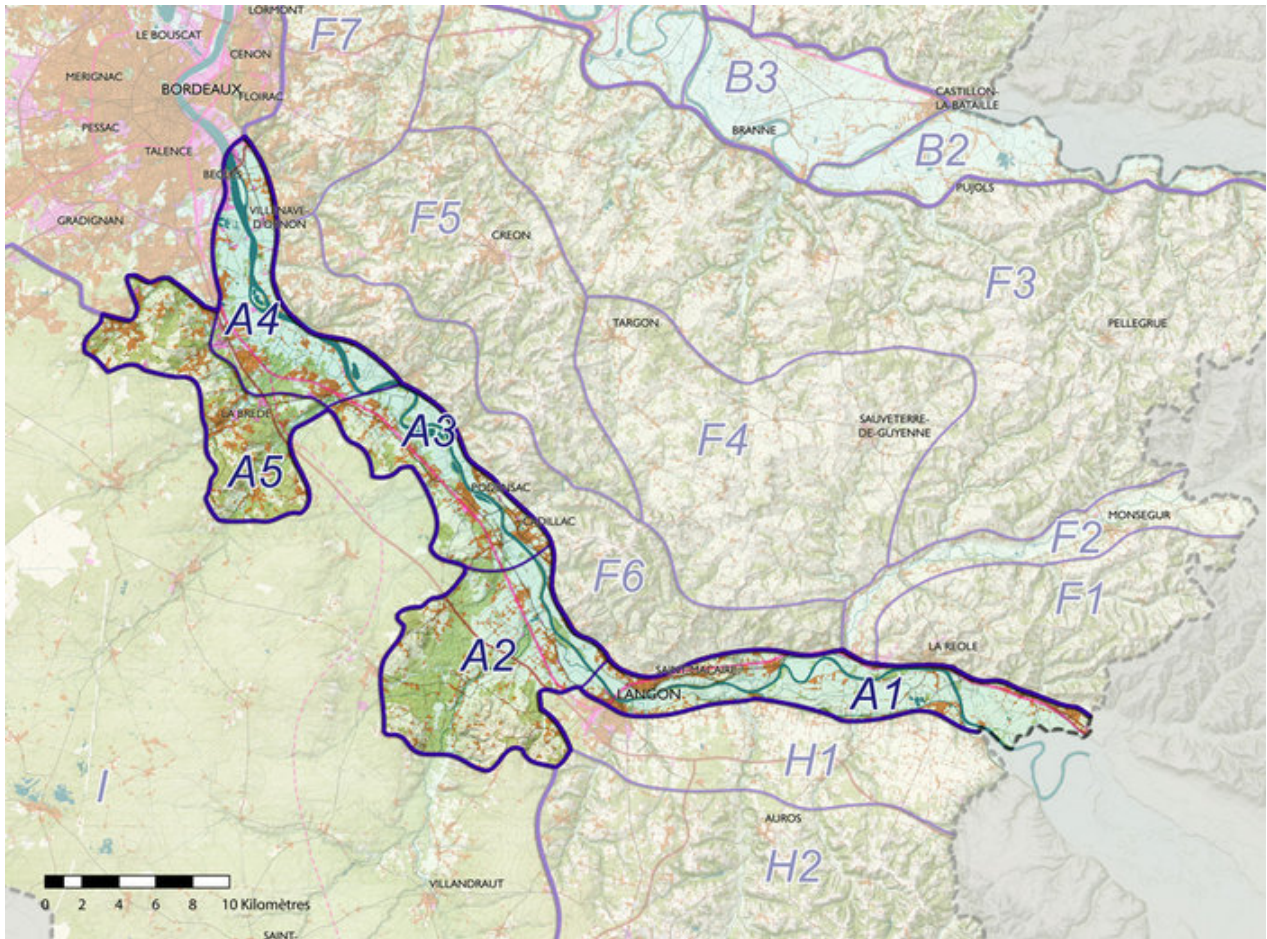
Depuis la limite est du département jusqu'à l'agglomération bordelaise, la vallée de la Garonne présente plusieurs paysages distincts différenciés principalement par l'occupation des sols, qui dessine des tableaux divers dominés par la vigne, les marais ou les cultures. En amont, **la plaine fluviale de Castets-en-Dorthe** est occupée principalement par de vastes parcelles céréalières ; puis vient **le Sauternais** et ses terres presque entièrement vouées à la viticulture ; **de Cérons à Beautiran**, marais et vignes s'associent pour composer un paysage mixte ; **de Beautiran à Villenave d'Ornon** ce sont les marais qui font le caractère de la vallée. Enfin, légèrement à l'écart de celle-ci, **les clairières des Graves**, par leurs paysages viticoles et les affluents qui les parcourent, sont aussi rattachées à la Garonne. Se distinguent ainsi cinq unités de paysages au fil de la Garonne :

- A1 - La plaine fluviale de Castets-en-Dorthe
- A2 - Le Sauternais
- A3 - La vallée de Cérons à Beautiran
- A4 - La vallée de Beautiran à Villenave d'Ornon
- A5 - Les clairières des Graves

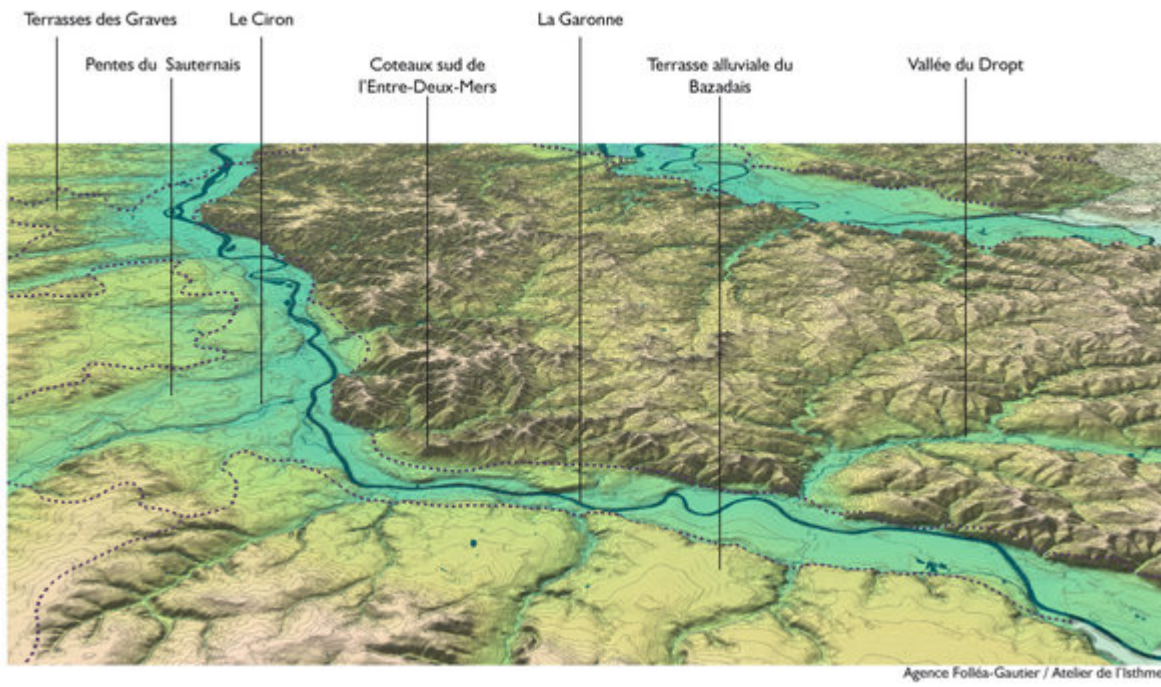
+ -







A - LA VALLÉE DE LA GARONNE



crédits : Agence Folléa-Gautier